

Document d'information sur un engagement électoral

(Loi sur la transparence des engagements électoraux, L.N.-B. 2018, c. 1, articles 4 et 5)



P 10 006

(2024-03-14)

Partie A : Engagement électoral	
Parti politique enregistré	Association libérale du Nouveau-Brunswick
Numéro	L-002
Titre	Nourriture scolaire
Description	Nous allons offrir des petits-déjeuners nutritifs gratuits et des diners nutritifs à contribution volontaire, selon les moyens, à tous les élèves du Nouveau-Brunswick.
Type d'engagement	X Engagement du parti <input type="checkbox"/> Engagement du chef
Renvoi à la plateforme électorale	La plateforme n'est pas disponible
Type de document d'information	<p>Cochez l'une des cases suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> a) Estimation des coûts, c.-à-d. une estimation des coûts ou des incidences financières</p> <p>X b) Énoncé des coûts maximaux, c.-à-d. si l'engagement porte sur la mise en œuvre d'un programme ou service nouveau ou élargi, un énoncé des coûts maximaux que le parti lui accordera s'il forme le prochain gouvernement</p> <p>c) Aucune estimation des incidences financières de l'engagement électoral n'a été créée pour les raisons suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> On ne disposait pas d'assez d'information pour préparer une estimation des coûts.</p> <p><input type="checkbox"/> L'engagement électoral n'aura aucune incidence financière pour la province.</p> <p><input type="checkbox"/> Le parti refuse de préparer une estimation des coûts ou un énoncé des coûts maximaux relativement à l'engagement électoral.</p>
Document d'information complémentaire	<p>Si un énoncé des coûts maximaux a été coché ci-dessus et l'engagement électoral indique qu'il augmentera ou réduira les recettes, le document d'information complémentaire suivant est également déposé :</p> <p>Non applicable</p>

Partie B : Incidences financières							
Exercice	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	Postérieur	Total
Budget de fonctionnement – recettes							
Budget de fonctionnement – charges		19 200 000	27 400 000	27 400 000	27 400 000		101 400 000
Budget d'investissement – dépenses							
X Ces incidences financières se trouvent dans le <i>Résumé des engagements électoraux</i> déposé avec le présent document d'information.							

Partie C : Autres renseignements requis

Chaque hypothèse importante formulée en vue de déterminer l'estimation des coûts ou l'énoncé des coûts maximaux.

Les hypothèses avancées par la bibliothèque législative sont correctes et le programme débiterait en septembre 2025.

Les sources des renseignements ayant servi à l'estimation des coûts ou à l'énoncé des coûts maximaux.

Selon le rapport de recherche School Food Programs in Canada publié par l'Université de la Saskatchewan en mai 2024, le programme d'alimentation scolaire de l'Île-du-Prince-Édouard, qui offre un déjeuner aux élèves de toutes les écoles publiques financées par l'État (de la maternelle à la 12e année), avait un budget de fonctionnement annuel de 4 685 000 \$ en 2022-2023. Ce programme est financé à 80% par le gouvernement provincial (3 748 000 \$) et 20 % par les parents (937 000 \$). Il est administré par l'agence à but non lucratif PEI School Food Inc. Selon les statistiques sommaires de la province pour l'année scolaire 2022-2023, l'Île-du-Prince-Édouard a déclaré un total de 21 402 élèves de la maternelle à la 12e année. Selon le rapport de la Saskatchewan, 31 % des élèves de la province ont utilisé le programme en 2022-23 (6 849 élèves). Cela entraîne un coût de 684 \$ par élève, soit 547 \$ par élève pour la partie provinciale du budget de fonctionnement de ce programme.

Selon les statistiques récapitulatives publiées par la Division des politiques et de la planification du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, au 1er octobre 2023 il y avait 106 481 élèves (75 736 Anglophones + 30 745 francophones) inscrits dans les écoles publiques de la maternelle à la 12e année au Nouveau-Brunswick.

Si le Nouveau-Brunswick utilisait le même modèle que l'Île-du-Prince-Édouard et offrait un déjeuner à tous les élèves des écoles publiques du Nouveau-Brunswick, le budget de fonctionnement total serait de 72 833 004 \$. Si, comme à l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement provincial finançait 80 % du programme, le budget de fonctionnement de la province serait de 58 266 403 \$ et si, comme à l'Île-du-Prince-Édouard, 31 % des étudiants utilisaient le programme, le coût par année pour que la province puisse exploiter ce programme serait de 18 062 585 \$.

Ni l'Île-du-Prince-Édouard ni aucune autre province du Canada n'ont de programme de petits déjeuners financé par la province pour tous les élèves publics de la maternelle à la 12e année. Cependant, plusieurs écoles ou districts proposent de tels programmes. En Ontario, le Thistletown Collegiate Institute (une école secondaire de Toronto) gère un programme de petits déjeuners scolaires. L'école rapporte que la production moyenne pour le coût du petit-déjeuner pour chaque étudiant est entre 1,50 \$ et 2,00 \$. Si le Nouveau-Brunswick utilisait ce programme comme modèle, financer un programme de petits déjeuners pour tous les élèves des écoles publiques de la maternelle à la 12e année, sur la base de la moyenne actuelle de 176 jours d'enseignement à l'année 3, le budget de fonctionnement annuel du programme se situerait entre 28 110 984 \$ et 37 481 312 \$. Si la province utilisait le même modèle de financement à 80 % utilisé par le programme de cantines scolaires de l'Î.-P.-É., avec 31 % des élèves utilisant le service, le programme coûterait à la province entre 6 971 524 \$ et 9 295 365 \$ par année

Les calculs exécutés pour procéder à l'estimation des coûts ou à l'énoncé des coûts maximaux.

18 062 585 \$ + 9 295 365 \$ = 27 357 950 \$ arrondis à 27,4 millions de dollars.

À compter de l'automne 2025, l'année fiscale ne couvrirait que les 7/10 d'une année scolaire :

Année 1 : $0,7 \times 27,4 \text{ m} = 19,2 \text{ millions}$

Années 2 et suivantes : 27,4 millions

Partie D : Publication

X Le présent document d'information a été rendu public par le parti politique enregistré à l'aide des médias, notamment par communiqué de presse, affichage sur un site Web ou tout autre moyen médiatique d'information publique.

Partie E : Signature

<input checked="" type="checkbox"/> Représentant officiel du parti politique enregistré ou Agent principal du parti politique enregistré	Nom Eldon Hunter
Signature écrite	Date
ou signature électronique (taper le nom) Eldon Hunter	Date Le 19 septembre 2024